

Image not found or type unknown



Deserteur legion etrangere

Par **mlux**, le **29/04/2013** à **01:13**

BONJOUR rnrnJ'ai été déserté legion etrangere en 2008 (famille de la raison) et maintenant (2013) je voudrais obtenir dans légion! quelqu'un ici peut m'aider à savoir ce qui va se passer? Je veux savoir ce qu'ils vont faire avec des gens comme moij'étais dans 2REI mais je voudrais changer mon régiment ? et je souhaite qu'ils ne m'envoient pas en prison???? **merci**